

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 24 septembre 2018



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : Mme FERRIERE
Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - Mme TOMASELLI - M. DECOMBARD - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - M. MARTIN - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICH I - Mme HILY - M. FAVERJON - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - M. HOUPERT - M. HELIE - Mme MILLE - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX
Membres excusés : M. MEKHANTAR (pouvoir M. BORDAT) - M. PIAN (pouvoir Mme TOMASELLI) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICH I) - Mme CHARRET-GODARD (pouvoir Mme KOENDERS) - M. ROZOY (pouvoir M. DECOMBARD) - Mme FAVIER (pouvoir Mme AKPINAR-ISTIQAM)
Membres absents : M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Albert 1er - Création d'une liaison douce entre la gare de Dijon et le Jardin de l'Arquebuse - Convention relative aux travaux et mise à disposition d'emprises foncières au profit de Dijon Métropole

M. Château, au nom de la commission de l'espace public, de la vie urbaine, de la tranquillité publique et de l'écologie urbaine, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des services publics liés à la mobilité et du projet « Prioribus », Dijon Métropole aménage un nouveau pôle d'échanges entre les différents modes de transport sur l'avenue Albert 1er, à la sortie de la gare. Elle envisage de poursuivre ces aménagements sur une propriété communale, le Jardin de l'Arquebuse, en vue de permettre une continuité des parcours entre la gare et la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin (CIGV).

L'opération consiste en la création d'un accès sur l'avenue Albert 1er avec notamment, la construction d'une passerelle piétonne conçue comme une promenade dans l'arboretum du Jardin et d'un emmarchement, et l'aménagement d'une esplanade à l'entrée du Pavillon du Museum d'Histoire Naturelle. Ces aménagements permettront de relier un cheminement traversant le Jardin de l'Arquebuse, partie constituante du parcours de liaison des mobilités douces, piétons et vélos.

Compte-tenu de l'intérêt général du projet « Prioribus » et de la mise en valeur du Jardin des Sciences qui constituera un axe majeur des mobilités douces entre la gare et la CIGV, il est proposé d'établir une convention relative aux travaux d'aménagement et de mise à disposition d'emprises foncières du parc, au profit de Dijon Métropole, à titre gratuit.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver la convention à intervenir entre la Ville et Dijon Métropole, relative aux travaux d'aménagement et de construction nécessaires au projet de mobilités douces « Prioribus » sur la propriété communale située 1 avenue Albert 1er ;

2 - accepter la mise à disposition d'emprises foncières du Jardin de l'Arquebuse, cadastrées section ET n°61 et 62, au profit de Dijon Métropole, à titre gratuit ;

3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ